



Commission Régionale Outre-Mer SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°02

REUNION DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 20223

Présents : MM. Paul MERT, Hugues DEFREL, Michel ESCHYLLE, Thierry LAVOL, Karil POLYGONE, Lucien SIBA

La Commission prend connaissance de 29 clubs engagés à ce jour.

La Commission rappelle que les rencontres de Coupe Outre-Mer « Challenge Marcelin Rilos » sont des rencontres **à jouer en nocturne (les soirs en semaine)** ou un week-end si les deux clubs n'ont pas de rencontres programmées. Ces rencontres sont à jouer avant la date butoir indiquée.

Les clubs ont la possibilité et sont invités à jouer avant la date butoir en prenant contact avec le club adverse et en transmettant leur accord via footclub ou par écrit à la Commission.

TIRAGE DU TOUR DE CADRAGE à jouer avant le mardi 12 décembre 2023 (date butoir)

27344053 – KINGDOM SPORTS / GRAND VIGIE FC
27344054 – FLAMBOYANTS VILLEPINTE / ST DENIS RC
27344055 – TROPS FC / AMICALE RATP DOM TOM
27344056 - VIGNEUX ANTILLAIS / REUNION. V. ORGE
27344057 – PARIS 19 ANTILLAIS / OUTRE MER ACS
27344058 – VITRY CA / BANN'ZANMI
27344059 – VILLEPINTE FC / VILLENEUVOISE ANTILLAISE
27344060 – ST GENEVIEVE ASL / TROPICAL AC
27344061 - VILLEPARISIS USM / GONESSE RC
27344062 – CHATELET AS FC / KOPP 97
27344063 – PARIS ANTILLES FOOT / STAINS ES
27344064 – AM. ANTILL. 93 / BOIS ABBE OUTRE MER
27344065 – WAYWOUYWEAR / GUYANE FC

Clubs Exempts :

- VILLEMOMBLE SPORTS
- REUNIONNAIS SENART
- PARIS EST SOLITAIRE

Les rencontres seront disputées sur le terrain de la première équipe citée. Un (1) arbitre sera désigné à la charge des 2 clubs.

CALENDRIER 2023-2024

- **Tour de cadrage** : mardi 12 décembre 2023 (date butoir)
- **Tirage des 1/8èmes de finale** : mercredi 13 décembre 2023
- **1/8èmes de finale** : mercredi 07 février 2024 (date butoir)
- Tirage des 1/4 et 1/2 finales : mercredi 28 février 2024
- **1/4 de finales** : mercredi 13 mars 2024 (date butoir)
- **1/2 finales** : mercredi 3 avril 2024 (date butoir)
- **Finale** : jeudi 9 mai 2023 (ascension)